

#### **VILLE DE SION**

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste de

# secrétaire H/F

taux d'activité 50%

auprès du service officiel de la curatelle, rattaché au service des affaires sociales

## **Missions principales:**

De manière générale, le-la titulaire aura pour missions de s'occuper de la comptabilité, du traitement administratif des factures, ainsi que du guichet et de la caisse du service.

#### **Conditions d'engagement:**

- être au bénéfice d'un CFC d'employé-e de commerce E (G) ou d'une formation jugée équivalente ;
- avoir de l'expérience dans le secrétariat :
- justifier de très bonnes connaissances des principaux logiciels bureautiques ;
- avoir du goût pour les chiffres et de l'aisance rédactionnelle ;
- pouvoir travailler de manière indépendante, tout en sachant faire preuve d'un esprit d'équipe et de collaboration ;
- être de langue maternelle française avec des connaissances de l'allemand ou de l'anglais;
- être doté-e des compétences sociales et aptitudes suivantes : sens aigu des relations avec le public, sens de l'accueil, sens de l'organisation, discrétion, amabilité, capacité d'écoute et de compréhension, résistance au stress et polyvalence ;
- être disposé-e à assurer la permanence du guichet.

Entrée en fonctions: 1er novembre 2023

### **Traitement:**

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Yann Roduit, chef du service des affaires sociales tél. 027 324 14 11.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « secrétaire 80% » à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, jusqu'au 20 juillet 2023. Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 27 juin 2023

L'ADMINISTRATION COMMUNALE